

LE WEBINAIRE

« La reprise de l'activité
c'est maintenant ... sérieux ?! »

va bientôt commencer ...
Vraiment !





« La reprise d'activité, c'est maintenant... sérieux ?! »

Webinaire | 30 avril | 14h-15h



LA REPRISE...

Comment l'envisagez-vous ?
Comment y êtes-vous préparé ?

AST67 VOUS ACCOMPAGNE

sous l'angle de la **prévention
primaire du risque biologique**

Sommaire

1. Prévention primaire collective
2. Prévention individuelle
3. Retour au travail, le suivi individuel
4. Surveillance de l'apparition du virus dans l'entreprise
5. Dispositif d'accompagnement d'AST67

La prévention primaire est :
d'abord COLLECTIVE
et individuelle.

Elle doit être ANTICIPÉE !

SARS COV2

- ▶ **La transmission se fait par les gouttelettes (postillons) vers les autres et sur les surfaces :**
 - ▶ Parler : environ 1,5m
 - ▶ Eternuer, tousser : jusqu'à 5-6 m
- ▶ **La durée de vie du coronavirus sur différents supports :**
 - ▶ Cuivre : 4 heures
 - ▶ Carton : 24 heures
 - ▶ Plastique : 2-9 jours
 - ▶ Acier, inox : 2-3 jours
 - ▶ Bois : 4 jours
 - ▶ Papier : 5 jours

Prévention primaire collective



Distanciation sociale

Télétravail : la règle !
Installez-vous le mieux possible !
Utiliser les outils de communication à distance !

Prévention primaire collective

Distanciation sociale :

Anticiper le retour au travail

- ▶ Etablir la liste des postes de travail essentiels en présentiel
- ▶ Anticiper les besoins nécessaires à l'activité (EPI...)
- ▶ Gérer les personnes vulnérables

Anticiper l'accueil des salariés

- ▶ Accueil « sécurité biologique »

Evaluation du dispositif

- ▶ Ecart entre protocoles et réalité du travail

Prévention primaire collective

Distanciation sociale :

Venir au travail-retour au domicile

- ▶ Recommander le transport individuel
- ▶ A défaut : recommander le port de masque
 - ▶ si les distances sont inférieures à 2 m

Prévention primaire collective

Distanciation sociale :

Organiser les flux de personnes sur un site

- ▶ Planifier un retour progressif au travail en fonction des besoins
 - ▶ Limiter le nombre de personnes présentes simultanément sur le lieu de travail
- ▶ Encadrer l'accès et la sortie des locaux
- ▶ Matérialiser les flux de déplacements des piétons
- ▶ Définir la circulation dans les couloirs

Prévention primaire collective

Distanciation sociale :

- ▶ **Accès des personnes extérieures**
 - ▶ Contrôler l'accès des locaux aux personnes extérieures
 - ▶ Prévoir un dépôt à la réception du courrier
 - ▶ Eviter la diffusion immédiate du courrier
 - ▶ Prévoir l'accueil des livreurs
 - ▶ Prévoir l'accueil des transporteurs

Prévention primaire collective

Distanciation sociale :

Eviter les réunions de personnes

- ▶ **Annuler, reporter, réduire :**
 - ▶ les réunions en présentiel
 - ▶ les déplacements professionnels
 - ▶ les déplacements entre sites

- ▶ Organiser l'accès aux salles de réunion

Prévention primaire collective

Distanciation sociale :

Organiser les réunions de personnes dans les parties communes

- ▶ Organiser les salles d'attente
 - ▶ Matérialiser la distance (marquage au sol, ôter des chaises...)
- ▶ Organiser l'accès aux réfectoires/cantine/restaurants d'entreprise
- ▶ Organiser l'accès aux sanitaires, vestiaires, douches
- ▶ Proscrire les réunions de fumeurs à l'extérieur des locaux....

Prévention primaire collective

Distanciation sociale : 2 m au moins

- ▶ Revoir l'organisation du travail
 - ▶ Les équipes et les horaires de travail
 - ▶ Les implantations de postes de travail et de bureaux
 - ▶ En particulier les open-space

Prévention primaire collective

Repenser la politique globale d'hygiène en entreprise

Mettre en place des protocoles de nettoyage :

- ▶ De tout ce qui est régulièrement touché
 - ▶ Bornes d'accueil du public, badgeuse, poignées de porte, interrupteurs, boutons de l'imprimante, boutons des ascenseurs, des commandes de machines, des outils, clavier, souris...
- ▶ Sols, surfaces de mobilier
- ▶ Vêtements de travail

Prévoir la traçabilité des actions de nettoyage :

Notamment en cas de succession d'équipes

Prévention primaire collective

Repenser la politique globale d'hygiène en entreprise

Nettoyer et désinfecter

- ⦿ Préférer le balai humide. Eviter l'aspirateur
- ⦿ Désinfectant commercial (NF EN 14476). Eau de javel
- ⦿ Lavage à 60°C si possible

▫ Hygiène des postes de travail

⦿ Au poste de travail sur écran

- ⦿ Nettoyer le clavier, souris, écran, régulièrement
- ⦿ Privilégier l'utilisation du haut parleur au combiné du téléphone

Prévention primaire collective

▸ Hygiène des postes de travail

▸ En cas d'accueil du public

- Prévoir une désinfection des mains à l'arrivée du public
- Installer des pare-gouttelettes, des plexiglas
- Mettre des films étirables sur les objets manipulés par le public
- Exiger le port de masques, éventuellement en distribuer :
 - dans les espaces clos et confinés
 - si la distance de 2 m ne peut pas être respectée

Prévention primaire collective

Ventilation des locaux

- ▶ **Il est recommandé de procéder à une aération régulière des pièces par les ouvertures naturelles**
 - ▶ Au moins 15 min, au moins 3 fois par jour

Prévention primaire collective

Fonctionnement de la ventilation mécanique et de la climatisation

- ▶ Programmer la ventilation à la vitesse nominale au moins 2 heures avant le début de la période d'occupation du bâtiment
- ▶ La nuit et le week-end, ne pas désactiver la ventilation, mais laisser fonctionner à une vitesse réduite
- ▶ Garder la ventilation des toilettes en fonctionnement 24h/24 et 7jours/7, fenêtres fermées
- ▶ Basculer les unités de traitement d'air avec recirculation à 100% d'air neuf
- ▶ Inspecter l'équipement de récupération de chaleur pour s'assurer que les fuites sont sous contrôle

Prévention primaire collective

► Organiser la gestion des déchets

- Vider quotidiennement les poubelles et autres conditionnements selon la nature des déchets
- Double sac
- Elimination le lendemain
- Utiliser des poubelles à pédale
- **Pour les milieux sanitaires :**
 - Organiser la gestion des déchets selon une filière DASRI spécifique

Prévention primaire collective

- ▶ **Revoir l'organisation des sanitaires et leur utilisation**
 - ▶ Laisser les portes extérieures des sanitaires ouvertes
 - ▶ Laisser la VMC en continu fenêtres fermées
 - ▶ Mettre un affichage indiquant de fermer le couvercle des sanitaires avant de tirer la chasse d'eau
 - ▶ Mettre à disposition des lingettes désinfectantes pour la lunette, la commande la chasse et la poignée de porte
 - ▶ Mettre à disposition savon et essuie-mains à usage unique
 - ▶ Afficher une consigne de lavage des mains

Prévention primaire collective

- ▶ **Vestiaires et douches :**
 - ▶ Adapter le nombre de salariés présents simultanément, à la surface des vestiaires
 - ▶ Au besoin, décaler les horaires
- ▶ **Ne pas laisser emporter les vêtements de travail à la maison :**
 - ▶ Assurer le nettoyage sur place
- ▶ **Intensifier le nettoyage et augmenter sa fréquence**

Prévention primaire collective

▶ Associer le CSE :

- ▶ Co-élaborer et communiquer des règles d'hygiène et de sécurité claires
- ▶ Mettre à jour le document unique d'évaluation des risques par rapport au Covid-19

▶ Solliciter le service de santé au travail :

- ▶ l'élaboration des consignes sanitaires
- ▶ les retours post Covid
- ▶ les personnes vulnérables

▶ S'appuyer sur un référent Covid-19 dans l'entreprise :

- ▶ Levier pour l'application des nouvelles consignes
- ▶ Réalisation des audits du déploiement des protocoles

Prévention primaire collective

▶ Sécurité informatique

- ▶ Utiliser des outils sécurisés : pour les visioconférences
 - ▶ Respecter les consignes de sécurité de votre entreprise
 - ▶ Appliquer les mises à jour de sécurité
 - ▶ Utiliser un anti-virus
 - ▶ Renforcer la sécurité de vos mots de passe
 - ▶ Se méfier des messages inattendus
- ▶ Conseils pour les employeurs et pour les salariés :
- ▶ <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/recommandations-securite-informatique-teletravail>

Prévention primaire collective

- ▶ **Les points RH : organiser le dialogue social**
 - ▶ **Informez et formez vos salariés sur les nouveaux dispositifs sanitaires**
 - ▶ Communiquer avec vos collaborateurs sur :
 - ▶ les décisions prises
 - ▶ votre plan de reprise d'activité
 - ▶ vos contraintes
 - ▶ les possibilités d'un accompagnement psychologique
 - ▶ Gardez le lien avec les collaborateurs en télétravail
 - ▶ Pensez aux dérogations pour se déplacer
 - ▶ Anticiper les reprises du travail post Covid et personnes vulnérables

L'adhésion des salariés aux consignes de sécurité et d'hygiène est importante !

LA PREVENTION INDIVIDUELLE

Prévention primaire individuelle

- ▶ **Mettre à disposition les EPI nécessaires à l'activité**
 - ▶ Donner les moyens : kit d'accueil (gel, masque...)
 - ▶ Masques recommandés lorsque la distanciation sociale ne peut pas être respectée,
 - ▶ Eventuellement visières :
 - ▶ Si contact étroit avec public
 - ▶ Effort physique important
 - ▶ Tablier
 - ▶ Gants : Proscrire l'usage des gants dans la distribution alimentaire et la préparation de commandes : préférer le lavage des mains ou GHA
 - ▶ Gel hydroalcoolique
- ▶ **Gérer l'approvisionnement**
 - ▶ <https://www.ast67.org/une-plateforme-internet-pour-commander-des-masques-et-des-epi/>

Prévention primaire individuelle

- ▶ **Modifier les comportements individuels d'hygiène**
 - ▶ Informer sur les gestes barrières
 - ▶ Former
 - ▶ Auditer
- ▶ **Rappeler les règles concernant les EPI Covid-19**
 - ▶ Point sur les masques



TRADUIT PAR L'ATRSS
fb.com/mesrsatrss
@ATRSS_DZ



FFP1

Masque
Chirurgical

FFP2 FFP3
SANS VALVE

FFP2 FFP3
AVEC VALVE

Masque
en Tissu

Echarpe

Vous
protège :

PARTIELLEMENT

OUI

OUI

PARTIELLEMENT

PARTIELLEMENT

Protège
les autres

OUI

OUI

NON

OUI

PARTIELLEMENT

Utilisation
Hospitalière

OUI

OUI

OUI

NON

NON

Prévention primaire individuelle

Comment utiliser son masque ?

Lavez vos mains avant de mettre votre masque et après l'avoir enlevé !

Foire aux Questions : <https://www.ast67.org/actualite/coronavirus-covid-19/foire-aux-questions-coronavirus-covid-19/>

Comment se laver les mains efficacement ?

<https://www.youtube.com/watch?v=Yld9Jjj0MqE>

Prévention primaire individuelle

Approvisionnement en masques dans le Grand Est :

- ▶ Depuis le 17 avril, la Région a initié la plateforme : barriere-covid19.fr
- ▶ Liste de fournisseurs : <https://www.alsace-eurometropole.cci.fr/comment-se-fournir-en-masques-et-epi>

RETOUR AU TRAVAIL LE SUIVI INDIVIDUEL

Le retour des salariés

Visite de reprise ou visite à la demande de l'employeur

- ▶ AST67 : en téléconsultation
- ▶ Cas post Covid
- ▶ Personnes vulnérables
 - ▶ **Nouvelles règles à compter du 1^{er} mai**

Le retour des salariés

Accompagnement psychologique

Pourquoi ?

- ▶ Rupture avec l'activité professionnelle
- ▶ Décalage entre les salariés qui étaient en activité partielle et les salariés en télétravail
- ▶ Rupture du lien social

Comment ?

- ▶ **3 dispositifs AST67 à disposition sur demande**
 - ▶ Secteur sanitaire et social
 - ▶ Grandes entreprises
 - ▶ TPE PME : dispositif spécifique

Le suivi individuel des salariés

- ▶ **Depuis le 17 mars : plateforme Covid**
- ▶ **A compter du 4 mai 2020 :**
 - ▶ 30 équipes dans 7 secteurs : téléconsultation et conseils à distance
 - ▶ Pour connaître votre centre : <https://www.ast67.org/repererez-nos-centres-medicaux-operationnels>
- ▶ Le suivi individuel continue d'être assuré.
- ▶ Suivez l'évolution de notre organisation sur notre site internet.
- ▶ Pas de prise de rendez-vous depuis l'espace adhérents.

**SURVEILLANCE DE L'APPARITION
DU VIRUS DANS L'ENTREPRISE :
OÙ EN EST-ON ?**

Accès au site

- ▶ **Recommander aux salariés de rester à domicile lorsqu'ils présentent :**
 - ▶ des symptômes respiratoires, toux, essoufflement, mal de gorge ou fatigue, troubles digestifs, perte de goût et de l'odorat
 - ▶ Une température rectale $> 37,8$ (avec sans fièvre)
 - ▶ *La température cutanée enregistre environ $- 0,4^{\circ}\text{C}$ par rapport à la température rectale*
- ▶ **Recommander la prise de température systématique le matin avant le lever**
- ▶ **Etablir une procédure pour qu'en cas de symptômes survenant au travail, la personne soit renvoyée chez elle pour prise en charge médicale**

Dépistage de la contagiosité : tests PCR

Dépistage à partir d'un frottis de l'arrière nez par écouvillon

- ▶ Utile uniquement pour les personnes qui présentent des symptômes
 - ▶ Sauf cas particuliers : les établissements médico-sociaux avec hébergement collectif
- ▶ Selon les études, environ 30% de **faux négatifs**
- ▶ **Ce qui signifie que dans 30% des cas, le salarié peut être contagieux alors que son test est négatif !**

Dépistage de l'immunité par sérologie

- ▶ Sérologie avec titrage des anticorps sur prélèvement sanguin
- ▶ Sérologie sur goutte de sang : réponse oui ou non
 - ▶ Aucune recommandation pour un dépistage systématique en entreprise
 - ▶ Homologation des tests en cours
 - ▶ Validation des tests en cours
- ▶ **Une sérologie négative n'élimine pas une contagion en cours**
- ▶ **Une sérologie positive :**
 - ▶ ne garantit pas l'immunité
 - ▶ ne dispense pas des gestes barrières (possibilité de contagion manuportée)

A l'heure actuelle, les tests sont réalisés à titre épidémiologique et non de contrôle individuel

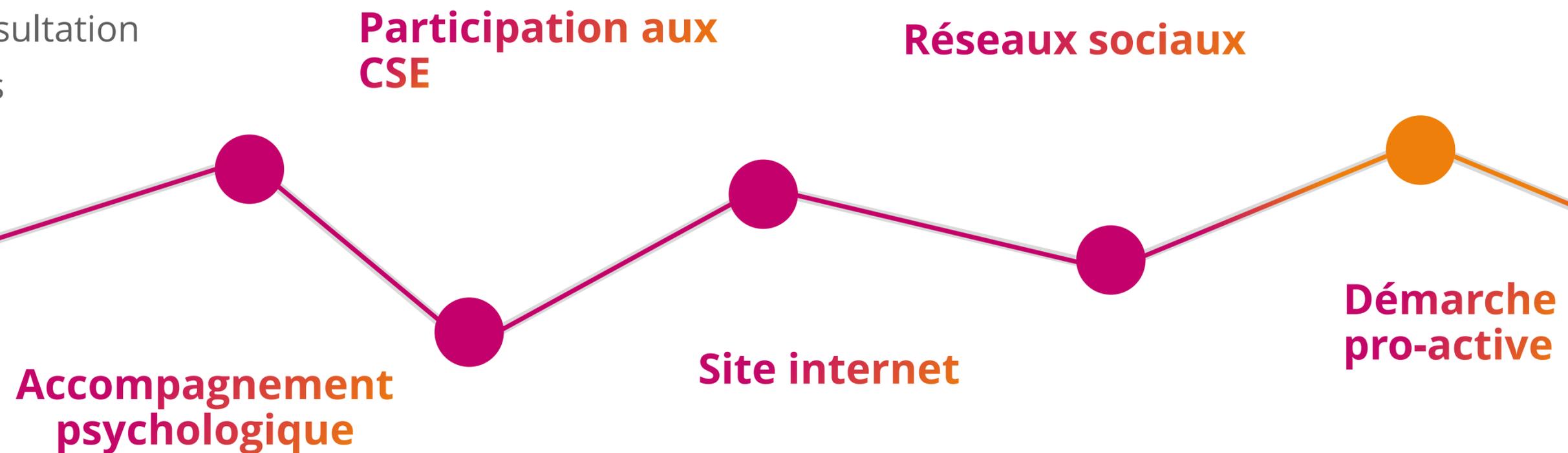
DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT D'AST67 A LA CRISE SANITAIRE

Dispositif d'accompagnement d'AST67

Plateforme Covid

7 centres : 30 équipes

- ▶ Téléconsultation
- ▶ Conseils



Ressources

- ▶ **Ministère du travail - Fiches métiers :**
https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/proteger-les-travailleurs/article/fiches-conseils-metiers-et-guides-pour-les-salaries-et-les-employeurs?var_ajax_redir=1
- ▶ **Ministère des solidarités et de la santé :**
<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/>
- ▶ **Guide pour le PRA :** disponible lundi avec le replay sur le site ast67.org
- ▶ **Pour vous répondre :** Avis du Haut Conseil en Santé Publique et avis de l'Académie de médecine

AST⁶⁷

Alsace Santé au Travail

Partenaire des entreprises



Merci de votre attention

Avez-vous des questions ?



Pour nous suivre :
www.ast67.org